



Huissiers de justice associés

12/14, blvd du Grand Cerf 86003 POITIERS CEDEX
30 rue du Commerce 86400 CIVRAY
31 bis rue du Marché 86300 CHAUVIGNY
Tél: 05 49 41 10 16
poitiers@aurik.fr

111 av. Maréchal Leclerc 86100 CHATELLERAULT
31 rue Renaudot 86200 LOUDUN
35 rue Edgar Quinet 86170 NEUVILLE DE POITOU
Tél: 05 49 21 02 72
chatel@aurik.fr

Consulter notre site internet : www.aurik.fr

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,

ET LE DIX HUIT JANVIER de 9 heures à 10 heures,

A LA REQUETE DE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA au capital de 1. 331.400.718.80 euros, ayant son siège social à PARIS 13 ième 182 Avenue de France , immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social,

Agissant en vertu de :

La grosse dûment en forme exécutoire d'un acte reçu par Maître Laurent VINCENT, notaire à SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX en date du 23 avril 2015,

Un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 29 décembre 2023 par acte de Maître LEROY-BEAULIEU A. de la SAS LEROY-BEAULIEU ALLAIRE LAVILLAT Huissiers de Justice à PARIS 75017.

A l'effet de dresser le procès-verbal de description d'un logement sis 6 Boulevard de L'Envigne à CHATELLERAULT 86100 , objet de la procédure de saisie immobilière diligentée par la banque requérante à l'encontre de Mr ASSOUN Sébastien .

Je, **Pascale LANGLO** – Huissier de Justice, associée de la SAS AURIK – en son bureau annexe, 111 avenue du Maréchal Leclerc à 86108 CHATELLERAULT, soussignée,

Certifie m'être rendue ce jour à l'heure sus indiquée 6 Boulevard de l'Envigne à CHATELLERAULT au rez-de-chaussée d'un immeuble,

Là étant,

En présence de Mme Rachel VEZIN, cabinet de diagnostics ALIZE à CHATELLERAULT,
Mme CHABOISSON Brigitte et Mr LORIEUX Patrick, témoins,
Mr CHAGNON Mathieu, serrurier, qui a ouvert la porte du logement en l'absence de tout occupant,

J'ai dressé les constatations suivantes :

CONSTATATIONS

Il s'agit d'un appartement portant le numéro 2 du règlement de copropriété.

Il est situé au rez-de-chaussée avec un accès par un petit bâtiment ancien et un petit couloir côté Boulevard de L'Envigne.

Il s'agit d'un appartement en duplex au rez-de-chaussée.

Il fait partie d'un ensemble immobilier sis 4 et 6 Boulevard de l'Envigne, 276-278 et 280 Grand Rue de Chateauneuf, cadastré section DI n° 2 lieudit « 278 Grand Rue de Chateauneuf et 3 lieudit « 279 Grand Rue de Chateauneuf .



SITUATION PARTICULIERE DU BIEN

Proximité de commerces	OUI
Proximité d'écoles	OUI
Proximité de voies de chemin de fer	OUI
Proximité d'usines	OUI
Proximité d'autoroute	OUI

NATURE ET ETAT APPARENT DES EQUIPEMENTS

Chauffage
Cuisine intégrée
Sanitaires
Chauffe eau

NATURE ET ETAT DE CHAQUE PIECE

REZ DE CHAUSSEE

PIECE PRINCIPALE AVEC COIN CUISINE

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.
Le plafond est peint.

Deux fenêtres en PVC blanc double vitrage.
Volets roulants manuels.
Un convecteur électrique.
La porte d'entrée est en bois plein peint.



Coin cuisine

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une peinture et d'une faïence murale.

Le plafond est peint.

Un convecteur électrique.

Des éléments de cuisine aménagée en bois mélaminé avec des façades en bois laqué noir.

Une plaque de cuisson

Une hotte aspirante.



ETAGE

Un escalier ancien en bois avec une rampe en bois peint sur le côté gauche.

PALIER

Absence de porte sur le palier lequel distribue une chambre et une salle d'eau-WC.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte.



CHAMBRE

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre.

Le plafond est recouvert d'une toile de verre.

Une fenêtre en bois double vitrage.

Une cheminée condamnée foyer fermé par la pose d'une plaque devant.

Un convecteur.



SALLE D'EAU - TOILETTES

Le sol est recouvert de dalles de linoléum.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une fibre de verre.

Une cuvette de toilettes,

Un ballon d'eau chaude,

Un lavabo,

Un receveur de douche.





SUPERFICIE TOTALE DU LOGEMENT : 37.81 m2

OCCUPATION DU LOGEMENT :

L'appartement est actuellement inoccupé sans électricité ni eau avec de nombreux outils et matériels de chantier .

Telles sont mes constatations.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, et à toutes fins utiles.



COUT TTC :

PV.....	219.16
SCT	7.67
TOTAL HT	226.83
TVA 20 %	45.36
	<hr/>
TOTAL TTC.....	272.19

Mme CHARBOISSON Brigitte, témoin.



M. LORIEUX Patrick, témoin,



M. CHAGNON Mathieu, témoin,

